

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le secteur des TIC, entre restructurations et pénuries

Les travailleurs du secteur des TIC sont confrontés à la fois à de nombreuses restructurations, qui entraînent souvent des pertes d'emploi, et à une pénurie récurrente de spécialistes en informatique. Ce document s'insère dans une collaboration de longue durée avec divers acteurs de terrain : les employés du secteur des TIC, à travers leur groupement syndical au sein de la CNE-CSC, mais aussi les acteurs de la formation continue et de l'insertion socioprofessionnelle dans le domaine des TIC. Il fait le point sur les évolutions récentes de l'emploi et soulève quelques défis sociaux auquel le secteur des TIC est confronté.

Comment caractériser aujourd'hui l'emploi dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) ? La nouvelle nomenclature des activités dans la Communauté européenne (NACE), en vigueur depuis 2008, permet de mieux identifier, dans les statistiques d'emploi, les branches d'activité qui relèvent du secteur des TIC. Dans cet article, trois branches sont prises en considération : la fabrication d'équipements informatiques et électroniques, les télécommunications, les services informatiques. Les chiffres proviennent de la base de données de l'ONSS.



UN SECTEUR LARGEMENT MASCULIN

Ces trois branches occupent ensemble, fin 2010, près de 84000 salariés, c'est-à-dire 2.5%

de l'emploi salarié total en Belgique – alors que le secteur des TIC génère près de 10% de la valeur ajoutée nationale.

Le graphique n°1 (en fin de document) montre la répartition des emplois masculins et féminins. Il y a 25% de femmes dans les services informatiques, 29% dans les télécommunications et 31% dans la fabrication d'équipements. Le travail des femmes à temps partiel est moins répandu dans le secteur des TIC que dans l'ensemble de l'économie: 25% des femmes travaillent à temps partiel dans les télécommunications, 32% dans les services informatiques et 38% dans la fabrication d'équipements, contre près de la moitié dans l'ensemble des secteurs.

Si on compare avec le nombre d'emplois au premier trimestre 2008, les services informatiques ont perdu une centaine d'emplois (3%, autant de femmes que d'hommes), alors

que les télécommunications en ont perdu 3434 (12%, surtout des hommes) et la fabrication d'équipements 914 (7%, davantage d'hommes que de femmes). L'effet de la crise économique s'est donc fait sentir de manière inégale dans le secteur des TIC. Ce sont les services informatiques qui en ont le moins souffert.

B

DES DIFFÉRENCES EN TERMES D'ÂGE

Le graphique n°2 montre la répartition des emplois en fonction de l'âge. Alors que les services informatiques sont une branche plutôt jeune, les télécommunications ont une main d'œuvre vieillissante. Dans les services informatiques, la moitié des salariés ont moins de 35 ans et les quinquagénaires ne représentent que 11%. Dans les télécommunications, seulement un quart des salariés ont moins de 35 ans et les quinquagénaires représentent 36%.

Les enjeux en termes de ressources humaines sont donc très différents. Dans les services informatiques, il s'agit d'organiser les carrières futures d'une population jeune. Dans les télécommunications, il s'agit de prévoir, d'ici moins de dix ans, un renouvellement massif du personnel et d'organiser les fins de carrière du personnel en place, en évitant que des départs anticipés ne créent des pénuries.

C

LA LOCALISATION DES EMPLOIS: UN "EFFET ZAVENTEM"

Dans la fabrication d'équipements, 78% des emplois sont localisés en Flandre. Dans les télécommunications, l'emploi est massivement localisé à Bruxelles (44%), pour 37% en Flandre et 19% en Wallonie, alors que les travailleurs de ce secteur résident pour 10% à Bruxelles, 60% en Flandre et 30% en Wallonie. Dans les services informatiques, les emplois sont situés pour 26% à Bruxelles, 61% en Flandre et 13% en Wallonie, avec cette particularité qu'un emploi flamand sur trois

(18% de l'emploi total) est localisé dans le seul arrondissement de Halle-Vilvoorde (périphérie flamande de Bruxelles). L'attractivité économique de la zone de l'aéroport de Zaventem pour les grandes firmes informatiques explique sans doute cette particularité. Les travailleurs des services informatiques résident pour 13% à Bruxelles, 21% en Wallonie et 66% en Flandre ... dont plus d'un quart dans le Brabant flamand.

D

L'EMPLOI SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES

Le graphique n°3 montre la répartition de l'emploi selon la taille des entreprises. Dans la fabrication d'équipements, les trois quarts des emplois se situent dans des entreprises de plus de 100 travailleurs. Dans les télécommunications, quelques grandes entreprises concentrent la quasi-totalité des emplois. Dans les services informatiques, 43% des emplois se trouvent dans des entreprises de moins de 50 personnes, mais celles-ci représentent 95% du nombre d'entreprises. Les 36 entreprises de plus de 200 personnes (1% des entreprises) concentrent 33% des emplois.

Ce double visage des services informatiques – beaucoup de PME mais un poids important des grandes entreprises – les distingue des autres branches du secteur des TIC.

E

LES LIMITES DE L'APPROCHE SECTORIELLE

La photographie commentée dans cet article est toutefois imparfaite car elle comporte des zones floues. La classification des emplois selon la nomenclature NACE soulève le problème de la délimitation des branches d'activité. Par exemple, les grands groupes de consultants, qui ont à la fois des activités de conseil en management, de gestion financière et d'informatique, sont classés dans leur fonction principale. De nombreux emplois de

consultants en informatique échappent ainsi à la catégorie des services informatiques.

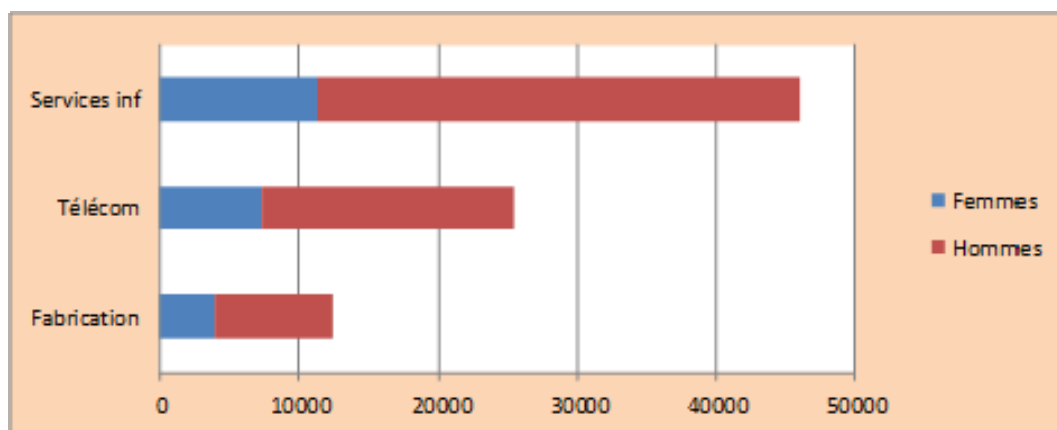
De même, certains gros constructeurs informatiques n'ont pas d'activité industrielle en Belgique et se retrouvent donc classés dans la branche "commerce de gros", où le commerce de matériel et logiciel n'est qu'une sous-catégorie, non identifiable dans la base de données en ligne de l'ONSS. D'autres activités informatiques sont encore "cachées" dans le secteur de l'édition ou le secteur du marketing (édition électronique, conception de sites web).

Par ailleurs, il faut rappeler que les données sur les emplois du secteur des TIC doivent être distinguées des données sur l'emploi dans les métiers des TIC. L'emploi dans le secteur des TIC comprend tous les métiers de ce secteur, y compris les métiers administratifs et commerciaux. En revanche, les emplois des professionnels des TIC (informaticiens et autres) sont distribués dans l'ensemble des entreprises, privées ou publiques, qui utilisent les TIC. Environ la moitié des professionnels des TIC travaillent dans le secteur des TIC, les autres dans les secteurs utilisateurs.

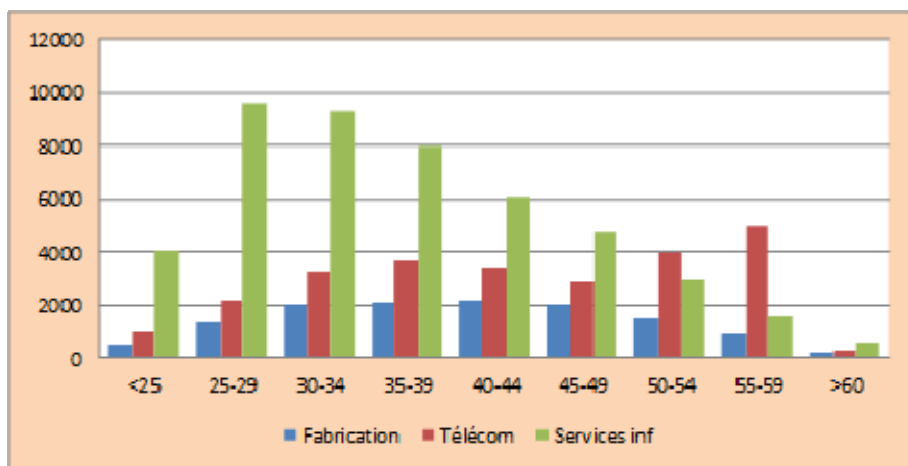
Enfin, il est possible de construire une photographie à partir d'autres données que celles de l'ONSS. L'enquête sur les forces de travail, qui est une enquête par échantillon, donne une image peu précise car les TIC ne constituent qu'une faible proportion de l'échantillon. C'est toutefois la seule source de données concernant les métiers des TIC. Une autre source peut être la Centrale des bilans de la Banque nationale – c'est d'ailleurs la source utilisée par la fédération professionnelle Agoria TIC. Elle permet de corréliser des données économiques (chiffre d'affaires, valeur ajoutée) avec des données sur l'emploi, mais celles-ci sont issues des bilans sociaux, dont la fiabilité n'est pas aussi bonne que celle des bilans financiers. Il faut donc juxtaposer plusieurs photographies pour construire une bonne image des emplois des TIC.

Gérard VALENDUC
*d'après un article paru dans la Lettre EMERIT,
n°67, septembre 2011*

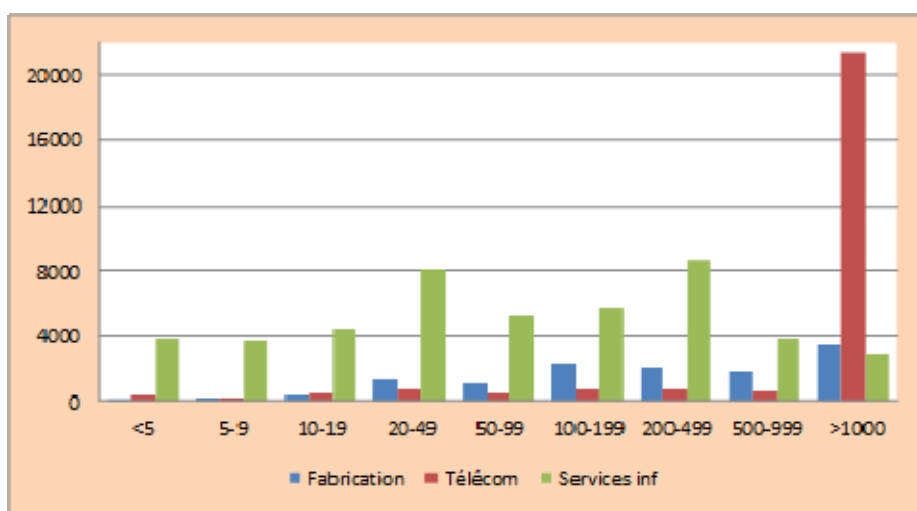
Graphique n°1
Emploi salarié dans le secteur des TIC
(Nombre de personnes employées, ONSS, 4^{ème} trimestre 2010)



Graphique n° 2
 Structure d'âge de l'emploi salarié dans le secteur des TIC
 (Nombre de personnes employées, ONSS, 4^{ème} trimestre 2010)



Graphique n°3
 Emploi salarié dans le secteur des TIC selon la taille des entreprises
 (Nombre de personnes employées, ONSS, 4^{ème} trimestre 2010)



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
 WALLONIE BRUXELLES